Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260123-TH_DCM_2026_03-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 23 janvier 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
19 janvier 2026

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 11
Excusés 3
Votants 14

Membres présents : M. Daniel BORDIER, Mme Aline GIACALONE, M Julien CHENARD, Mme Colette GENDROT, Mme Isabelle LEBRETON, M Pascal FORTIN, Mme Jocelyne MISERIAUX, M Anthony LEBRETON, Mme Gwénaëlle RENOUX, M Eric TOULY, Mme Elodie PETITJEAN, Mme Céline MARSAIS et M Edmond LEVEQUE

Membres absents excusés : M Cédric DANIEL donne pouvoir à M Julien CHENARD, Mme Gwénaëlle RENOUX donne pouvoir à Mme Elodie PETITJEAN jusqu'à son arrivée, M Edmond LEVEQUE donne pouvoir à Mme Isabelle LEBRETON jusqu'à son arrivée.

Membres absents : sans objet

Elodie PETITJEAN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-03
Signalétique du centre bourg : négociation avec Signaux Girod

Lors de sa séance du 4 octobre 2024, le conseil avait validé l'offre de Signaux Girod pour la fourniture et la pose de la signalétique en centre bourg pour un montant total de 6 663.61 € HT.
Dans le BAT proposé et signé de notre part, certains panneaux manquaient et ont fait l'objet d'un devis complémentaire de 2 776.54 € HT soit un total de 9 440.15 € HT sur lequel Signaux Girod a consenti un geste commercial pour une proposition finale à 8 901.74 € HT.

Pour rappel, le devis non retenu chez Self Signal s'élevait à 7 696.94 € soit 1 204.80 € de moins.

Pour réduire la facture chez Signaux Girod, une négociation sur la pose des panneaux a été conclue en prenant à notre charge la pose des panneaux en dehors des zones enrobées.

Le devis final pour la fourniture et la pose d'une partie de la signalétique par Signaux Girod s'élève à 7 686.15 € HT.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :
- Accepte la négociation menée avec Signaux Girod et prend à sa charge une partie de la pose de la signalétique.
- Valide les devis DEV106221-2, DEV122202-1 et DEV122203-1
- Annule les devis DEV107659-1 et DEV110678-3
- Valide la proposition globale de Signaux Girod à 7 686.15 € HT.
- Autorise le Maire à signer les documents correspondants

Pour copie conforme,
Le Maire

